

Concours européen de composition Erasmus 2013 Université Paris VIII

À l'occasion des Journées d'Informatique Musicale (JIM 13) qui se tiendront les 13, 14 et 15 mai 2013 à l'Université Paris VIII, l'Association Française d'Informatique Musicale (AFIM), le Département Musique et le Service des relations et de la coopération internationales de l'Université Paris VIII organisent un concours européen de composition de musique électroacoustique.

Règlement :

1. Le sujet du concours est la composition d'une œuvre musicale électroacoustique sur support ou exécutée en temps réel (*live electronics*) pour deux à huit haut-parleurs. Les étudiants et les élèves des institutions européennes (universités, conservatoires, etc.) de niveau Licence, Master ou Doctorat – diplôme en cours ou obtenu après le 1^{er} janvier 2010 – peuvent participer. L'inscription au concours est gratuite.

Trois œuvres musicales seront sélectionnées pour le concert-conférence à l'Université Paris VIII qui aura lieu le 14 mai 2013 (premier, deuxième et troisième prix). L'Université Paris VIII prendra en charge le voyage et l'hébergement des gagnants. Les prix seront annoncés au cours du mois d'avril 2013. L'Association Française d'Informatique Musicale (AFIM) offrira un Premier Prix d'un montant de 1000 euros.

2. Chaque candidat(e) compositeur ne peut présenter qu'une seule œuvre écrite pour dispositif audionumérique (le *live electronics* est possible) d'une durée de sept à vingt minutes.

– Equipement audionumérique (concert) :

Mac Book Pro (Mac OS 10.6 / Microsoft système 7) ;

Tous types de logiciels libres tournant sur l'un des deux systèmes d'exploitation ;

Reaper ;

Max 5 ou 6 (cycling74) ;

Carte son fire face 800 ;

Microphones DPA séries 4099, Schoeps ou équivalents ;

Dispositif de spatialisation octophonique (8 haut-parleurs Meyer Sound UPM1P disposés en cercle et 1 Subwoofer UPW1P).

Les lauréats pourront apporter si nécessaire leur propre ordinateur, environnement logiciel et carte son pour la diffusion.

3. L'anonymat étant requis, le disque compact ou DVD portera un pseudonyme et sera accompagné par la fiche d'inscription officielle. Les fichiers devront être au format Wave ou Aiff, quelque soit le taux de résolution et le taux d'échantillonnage (96 KHz maximum). Une fiche technique décrivant le dispositif devra être jointe au dossier.

4. Dans la fiche d'inscription, les candidats devront attester par écrit que les œuvres présentées sont originales et inédites, et n'ont jamais été primées à d'autres concours. Le candidat doit joindre à la fiche d'inscription (1) une copie du diplôme d'études et (2) une copie du passeport ou de la carte d'identité.

5. Les inscriptions devront parvenir au secrétariat du concours au plus tard le 10 février 2013 (le cachet de la poste faisant foi). **Nouvelle date limite d'envoi : 20 février 2013 [mise à jour le 4 février 2013]**

6. Les œuvres et les candidats non conformes aux règles du concours seront rejetés sans aucune possibilité de recours. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Uniquement les finalistes seront notifiés par e-mail. Le jury se réserve le droit de diviser les prix ou de ne pas les attribuer.

Jury : Alain Bonardi, Guilherme Carvalho, Antonio Lai, José Manuel Lopez Lopez, Anne Sedes, Antonio de Sousa-Dias et Horacio Vaggione.

Les documents (disque compact ou DVD, fiche technique, fiche d'inscription, copie du diplôme ou de l'attestation des études, copie du passeport ou de la carte d'identité) doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Maison des Sciences des l'Homme Paris Nord
CICM
Anne Sèdes
4, rue de la Croix-Faron
F-93210 Saint-Denis La Plaine
France